

VRAI JOURNAL DE LA CGT FAPT DU CHER

Libéraliser nuit gravement au fonctionnement du service public

Bulletin édité par la CGT FAPT et financé grâce aux cotisations des syndiqué(e)s

Août-Septembre 2021 n°84

Edito:

CRISE À LA POSTE = ACCORD DISTRI NON SIGNÉ

Les organisations syndicales CGT, SUD, CFDT, FO ont refusé de valider l'accord dit transitoire 2021/2022 sur les métiers de la distribution et de l'acheminement qui remplace l'accord « Un avenir pour chaque postier ».

La CGT FAPT, après avoir consulté les syndiqués et le personnel des métiers de la Distribution, ne signe pas cet accord qui n'améliorera pas les conditions de travail des postières, des postiers de l'exécution et de l'encadrement.

Malgré les manifestations notamment le 18 mai 2021, La Poste est restée sourde fasse au mécontentement criant des postières et postiers. Ce qui a été mis en lumière pendant la crise sanitaire était plus ou moins caché sous le tapis, souffrance au travail, manque de reconnaissance, de plus en plus de postières et postiers avec des aptitudes réduites, stress avec un travail toujours à flux tendu, précarité à outrance, incertitude sur nos métiers...

Un accord qui avait un but essentiel, conserver uniquement les activités génératrices de toujours plus de profits au détriment du service public et des conditions de travail des postiers.

Dans un contexte instable où les missions de service public doivent être un modèle, la direction du courrier choisit le recours de plus en plus à l'emploi précaire, le non-respect des accords, met en place des camions corbillards pour pallier à la fermeture de bureau de poste. La Poste doit entendre la colère des postières et des postiers et remettre en question sa stratégie notamment suite à l'échec de la prise en charge des plis électoraux !

Quel avenir pour La Poste ? Un délai d'acheminement en J+3 qui va changer profondément le traitement, l'acheminement et la distribution du courrier qui ne garantira plus le passage quotidien du facteur. Les usagers et les facteurs disent NON! Plus de notion de titulaire de quartier? Le personnel dit NON! Un camion corbillard mis en place cet été et pourquoi pas toute l'année? Les usagers et le personnel dit NON! Heures supplémentaires à gogo, travail le dimanche, le personnel dit NON! Des primes sous condition de « présentéisme », de versement au prorata de temps de présence avec des critères inatteignables, c'est inacceptable.

Ce sont bien les salaires qui doivent être augmentés immédiatement pour reconnaître l'engagement total des postières et des postiers! Le 13^{ème} mois doit être mis en place sans attendre.

Sur le département du Cher, les réorganisations entraînent des suppressions de postes et l'augmentation des contrats précaires, favorisant à long terme le recours à la sous-traitance. Une cadence infernale est donc imposée aux personnels qui doivent maintenir un rythme de travail en des temps incompatibles avec la réalité. Au Réseau, le recours massif de l'emploi précaire, CDD, contrat agence d'intérim s'accentue, il y également une augmentation de la charge de travail, du stress, harcèlement sur les objectifs irréalisables des ventes, qui génèrent à son tour fatigue, épuisement, congés maladie, dépression etc...

Un plan de bataille est nécessaire pour permettre la Cédéisation de tous les contrats précaires, une revalorisation salariale et des conditions de travail dignes. Faisons du 5 octobre, une journée de grève et manifestation combative afin de relever la tête et imposer nos choix !

Orlane FRÉTY



Venez vous informer!

Prenez contact avec le syndicat pour vous inscrire à la formation accueil nouveaux syndiqués et sympathisants par mail: cgtfapt18@orange.fr ou par téléphone au 02-48-70-58-30



La formation ouverte à tout le personnel se déroulera le 4 novembre 2021.

Pour vous inscrire merci de prendre contact avec le syndicat avant le 30 septembre 2021.

Le droit à la formation syndicale

Chaque salarié a droit à 12 jours de congé formation par an.

Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a <u>droit au maintien total</u> de sa rémunération.

La demande est à adresser à votre direction au moins un mois à l'avance.

ST AMAND PDC: ENCORE TROP FLOU

La CGT a été reçue en audience par la direction le 18 août et si les grandes lignes de la réorganisation sont tracées, de nombreuses inconnues persistent à cette heure.

L'audience a commencé par la vente des quartiers qui aurait lieu le 6 septembre avec une vente globale sachant qu'il y a 10 tournées démontées. Pour rappel, il est possible de passer l'examen de tri jusqu'au matin de la vente.

Nous sommes lourdement intervenus sur le besoin d'infos claires concernant l'organisation de chaque PT avec un Règlement Intérieur (au moins provisoire) comportant les activités à effectuer. En effet, un mois avant la date prévue pour la mise en place, le personnel n'a pas de document précis pour vérifier la « faisabilité » de sa PT.

Ce n'est malheureusement pas nouveau car ce qui compte pour La Poste, c'est la reprise d'au moins 3,08 emplois voire plus dans un contexte d'augmentation des colis et des points de remise notamment.

Nous sommes aussi intervenus sur la transformation des contrats GEL ou intérim les plus anciens en CDI de La Poste. En plus de dé-précariser ces salariés, cela permet d'améliorer le nombre de rouleurs et de diminuer la sécabilité. Sur ce sujet, nous avons revendiqué le retrait de la sécabilité jusqu'au 31 décembre au minimum et cette solution n'est pas écartée par la direction.

Nous sommes aussi intervenus sur le reclassement (obligatoire pour l'employeur) de tous les salariés présentant des inaptitudes ou salariés perdant leurs PT. Nous avons également demandé un cadre d'organisation pour les rouleurs et le passage en grade 13 pour les huit derniers salariés en 12.

Nous avons eu le vote du syndicat UNSA sur cette organisation lors du CHSCT. Ce syndicat « installé » par la direction s'est abstenu sur les suppressions de tournées, la sécabilité décuplée, la précarisation des emplois, la désorganisation du samedi etc.

Si d'autres OS s'accommodent de cela, nous estimons qu'il est toujours possible de faire bouger les lignes en améliorant les situations individuelles et collectives.

Dominique LARDUINAT



RÉORG V3 À LA PPDC MF DE BOURGES « L'HALLALI »

Nous avions beau être habitués aux réorganisations catastrophiques pour le personnel et la qualité de service; mais là, ça dépasse de loin l'habituelle réorganisation...

Nous ne reprendrons pas le feuilleton et les diverses improvisations de la direction de Bourges PPDC sur les différents reports.

Par contre, nous sommes face à des « apprentissorciers » dont les seules préoccupations se situent dans la reprise du maximum d'emplois, leur déroulement de carrière, la tactique du « lanceflammes » etc...

Il faut aussi dire qu'ils ont de nombreux soutiens parmi la plupart des syndicats « maisons » de La Poste et de certains élus. Nous ne reviendrons pas non plus sur le fiasco de l'organisation précédente « Phase 2 » (moins 6.4 emplois) mais si la « Phase 3 » est du même acabit, ça promet!

Cela promet surtout des accidents de travail en cascade, une qualité de service lamentable ou un accord « honteux » signé par les mêmes valets de la direction.

Sans lutte déterminée du personnel concerné, les réjouissances à venir signifient les fermetures des centres courriers de St Germain du Puy, Levet, St Florent sur Cher et La Chapelle St Ursin sans oublier une nouvelle organisation à Mehun sur Yèvre.

Tout postier digne de bonne foi comprendra qu'il s'agit en même temps de préparer les fermetures des guichets des bureaux de poste des mêmes communes.

Tous ces emplois délocalisés s'empileraient à Bourges PPDC avec des temps de déplacement de plus en plus long et donc des risques routiers décuplés.

La ficelle est tellement grosse que les chiffres donnés (bidonnés..) des objets ordinaires sont « projetés » à moins 24% pour tous les centres courriers (quel que soit le centre courrier) pour servir de base aux calculs de réduction de la masse salariale.

Pourtant, supprimer ces 4 centres courriers proches de Bourges dont les populations ne sont pas en déclin (plus 57% depuis 1970 avec 16557 habitants en 2015 sur les 4 communes selon l'INSEE) est une hérésie pour les conditions de travail, l'emploi, l'écologie etc. La mise en place de cette casse est prévue en octobre 2021.

Face à cela, la CGT propose dans un premier temps une pétition aux personnels sur le maintien des emplois et de la préparation des tournées sur le site actuel et une organisation de travail sans pause méridienne avec prise de service à 6h40 maximum.

Par la suite, nous discuterons de notre stratégie (pas utile de donner des infos à l'adversaire) avec le personnel et toutes les forces progressistes pour gagner sur les revendications.



AU COURRIER : QUELQUES RECULS DE LA DIRECTION

Depuis plusieurs mois, des journées de grève nationales à La Poste ont permis de peser sur les décisions de l'entreprise autant sur la question du salaire que sur la question des conditions de travail et de l'emploi.

C'est notamment le cas de la forte journée d'action du 18 mai et dans une moindre mesure du 22 juin.

Dans le Cher, la CGT FAPT a organisé 2 rassemblements les 18 mai à Bourges et 22 juin à Vierzon avec près d'une centaine de participants à chaque fois dont des collectifs de défense des bureaux de poste.

Ces différentes journées d'action ont influé sur le report de l'accord national « dit social » au courrier prévoyant entre autre la suppression programmée des rouleurs avec la mise en place des EAP (Equipe Autonome Production) et la disparition de milliers de positions de travail.

Cet accord n'est pour autant pas « enterré » par la direction du courrier (BSCC). Il sera donc nécessaire et indispensable de peser à nouveau pour de meilleures conditions de travail. Autre recul de la direction suite aux différentes actions, la prime maximale de 300 €. Ce n'est certes pas la panacée mais les milliers de signature sur la pétition CGT demandant une hausse des salaires sur la base du SMIC à 2000 € et une prime de 1000 € ont fait évoluer la direction. La Poste Maison Mère (Réseau, Courrier, Colis) a donc été contrainte de lâcher cette prime de 300 € bruts maximum.

Cela doit nous conforter à gagner la mobilisation du plus grand nombre contre les suppressions d'emplois, la précarité (contrats GEL, intérim etc.) et pour de meilleures rémunérations et conditions de travail. Pour cela, une journée d'action nationale est organisée le 5 octobre.

Le secrétariat

PILÔNE DE TÉLÉPHONIE ORANGE

Enfin! Nous sommes début avril 2021, ce n'est pas un poisson.

Le fameux pylône de téléphonie Orange installé sur notre commune de Bengy sur Craon est mis en service.

Il faut dire que ce pylône s'est fait attendre car la convention pour son installation avait été signée entre la mairie et l'opérateur Orange en 2017 pour une mise en service en septembre 2019. Le pylône a été installé en fin de compte en janvier 2020 et il devait être opérationnel « dans quelques jours ».

Certains avaient pensé l'enguirlander pour Noël 2020, d'autres le fleurir pour le printemps. Ouf!

Qui aurait été choisi pour accrocher le pot de fleur à 40 mètres de haut ?

Nous y avons échappé et c'est bien confortable de pouvoir téléphoner de n'importe où. Il suffisait d'être patient.

Nicole DUCHALAIS



Fin de conflit à la Poste de Gramat (CGT).

Après 78 jours de grève, un protocole de fin de conflit a enfin été signé entre La Poste et les grévistes. Les postiers peuvent être fiers de ce long et difficile combat qui a débouché sur de nombreux acquis.

Déterminés face à une direction qui a utilisé tous les moyens pour les faire plier, leurs luttes soutenues par des élus, de nombreux usagers et la CGT, ont fait reculer la Poste.

Par cette résistance, ils ont gagné l'amélioration de leurs conditions de travail et la qualité de service.

Les facteurs grévistes et la CGT remercient chaleureusement tous les usagers, camarades, élus, et collègues de leur soutien sans faille.

La fédération CGT FAPT

NUMÉROS D'URGENCE : PLUS JAMAIS ÇA !

Six semaines après la gigantesque panne des numéros d'urgence chez Orange aux conséquences dramatiques (6 décès potentiels), le rapport de la commission gouvernementale tant attendu est accablant pour l'opérateur historique.

Au-delà du bug logiciel, il fait surtout état d'une gestion désastreuse de la crise avec de nombreuses

insuffisances et notamment : un manque de préparation et de précaution, un manque de réactivité et un manque d'anticipation.

Pourquoi en est-on arrivé là ? Récompenser à outrance les actionnaires a des limites et cela a des incidences graves pour la population. Ce rapport confirme ce que la CGT dénonce au quotidien depuis des années. Une politique de financiarisation basée essentiellement sur des plans de réduction des coûts avec comme cible principale la baisse de la masse salariale.

La conséquence est inéluctable : une perte des compétences, une incapacité à répondre à des crises ou des pics d'activité, une incapacité à répondre aux objectifs de qualité de service et surtout à assurer un niveau de sécurité suffisant du réseau. La politique de dumping social opérée par Orange à travers le recours massif à la sous-traitance a franchi aujourd'hui la zone rouge. Sa mission de service public en matière de sécurité des français n'a pas été assurée et a provoqué des drames humains. Aujourd'hui nous ne pouvons accepter que la sécurité soit marchandisée au profit d'actionnaires qui réclament toujours plus de dividendes.

Par ailleurs, l'Etat premier actionnaire d'Orange, devra accompagner l'opérateur historique pour mettre en place un système de sécurité dédié aux numéros d'urgence. On ne peut pas avoir une approche uniquement financière quand il s'agit d'un dispositif destiné à sauver des vies. L'Etat se doit d'être responsable et d'appuyer une politique industrielle forte pour l'entreprise et non se positionner comme un actionnaire opportuniste venant récupérer ses dividendes.

La CGT FAPT

ELECTIONS:

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE ORANGE

Les élections au Conseil d'Administration (CA) du groupe Orange vont se tenir pour le 1er tour du 16 au 18 novembre 2021 et du 24 au 26 novembre 2021 pour le second tour.

Elles vont revêtir une importance particulière. Afin de maintenir notre siège non-cadre et progresser chez les cadres, chacune et chacun des salariés de Orange doit être informé de cette élection pour que la CGT redevienne l'organisation incontournable à Orange et dans les filiales.

Le mandat d'administrateur nous permet de porter la voix des salariés et leurs revendications au sein du CA, tant sur les choix stratégiques, la répartition de la valeur ajoutée que des conséquences pour les clients et usagers des politiques menées.

Alors que la direction n'augmente pas le salaire, continue à détruire l'emploi (fermeture boutique à Bourges Cujas), d'autres choix sont possibles à l'image de l'action du personnel de la boutique de Béziers soutenue par la CGT.

Notre déléguée syndicale coordinatrice de la DOGO (Direction Orange Grand Ouest) Magali Vallée est candidate sur la liste pour le siège employé.e-maîtrise.

La CGT appelle à participer à ce scrutin et nous parlerons de ces élections lors de nos prochaines HIS.

Damien DEVAUX



AU RÉSEAU : LE VIRUS DE LA PRODUCTIVID...

Tout au long de l'été, nous avons pu constater l'état de fatigue du personnel et le délabrement de l'emploi au réseau dans le Cher. La COVID a le dos large.

Outre le « Food-Truck » de La Poste (voir tract sur site Facebook cgtfapt18) servant de «cache-misère » vis-à-vis de la présence postale, les annonces à venir vont dans le sens de la productivité.

Prenons l'exemple du réseau de Vierzon, en plus de fermer le bureau de Forges (discussions à priori avec carrefour market..) en dehors de tout respect des usagers et du personnel, le niveau de l'emploi présent est catastrophique. En effet, deux départs non-remplacés et deux longs arrêts de travail, cela fait donc quatre postier(e)s en moins partiellement

remplacés par l'intérim. Une des réponses de la direction est d'aller vers la digitalisation et tant pis pour ceux qui ne suivent pas..

En même temps, les transformations de bureaux de plein exercice en Facteurs-Guichetiers conduisent à des réductions d'horaires même si la qualité du travail des collègues du courrier n'est pas en cause.

On pourrait aussi citer pour l'ensemble du personnel les incivilités quotidiennes, les pressions commerciales...

Plusieurs réorganisations sont en cours au Réseau comme à St Germain du Puy, à St Amand et le pire est à craindre sans une mobilisation des postiers et des usagers.

Face à cela, la CGT reste disponible pour proposer le meilleur vaccin contre la productivité, à savoir l'action du plus grand nombre pour l'emploi, le pouvoir d'achat et la qualité de service.

Le collectif Réseau

ÊTRE À LA CGT FAPT, C'EST UN +

Dans les entreprises de notre champ fédéral, la stratégie du non-remplacement des salariés des activités postales et télécommunications liés aux multiples réorganisations a dégradé considérablement les conditions de travail, a engendré des difficultés sur la pérennité des activités à mener au quotidien. Pour y pallier, nos différentes entreprises ont recours à l'utilisation abusive d'emplois précaires, c'est ainsi que se côtoient des salariés qui font le même travail mais qui n'ont pas les mêmes droits.

Se syndiquer à la CGT FAPT, permet d'être organisé, de préserver et renforcer la solidarité entre tous les travailleurs quel que soit le statut.

Un peu partout en France, les salariés intérimaires ont commencé, eux aussi à se défendre contre les abus, le non-respect de leurs droits et les conséquences du chômage.

Le chantage à l'emploi pérenne, les pressions managériales ne doivent plus exister! Se syndiquer à la CGT est non seulement un besoin, c'est aussi un choix et un droit.

Toi aussi tu peux prendre toute ta place dans le syndicat en nous rejoignant avec tes propositions et tes idées!



MOBILISATION ET ACTION le 1er OCTOBRE 2021 BIEN VIVRE SA RETRAITE, UNE EXIGENCE!

Augmentation immédiate des pensions, retraites de base et complémentaires, protection sociale, services publics

L'UCR-CGT décide de porter les revendications de tou·te·s les retraité·e·s, ce 1er octobre, qui sera la Journée internationale du bien vieillir. Allons-nous laisser la parole uniquement au gouvernement et à ces représentants ?

NON, MOBILISONS-NOUS!

Septembre, octobre et novembre seront des mois clés pour les retraités. C'est à cette période que se voteront les budgets de la Sécurité Sociale et de la loi de finances.

AUGMENTATION DES RETRAITES, PENSIONS DE BASE ET COMPLEMENTAIRES

0,4% d'augmentation au 1^{er} janvier 2021 pour les retraites de base, 1% pour les complémentaires et 1,6% d'inflation, le compte n'y est pas !

Ils nous ont spolié 2 ans sur les retraites de base et 4,5 ans sur les complémentaires, par les reports et le gel des revalorisations.

La valse des étiquettes, mutuelle, alimentation, logement, énergie, transport... Tout augmente, sauf nos pensions.

Un rapport gouvernemental préconise l'augmentation de la CSG, qui devrait être alignée sur celle des actifs, la réduction de l'abattement de 10% pour l'impôt sur les revenus des retraité e s, et la continuité d'une sous-revalorisation et/ou d'un gel des pensions et retraites.

Une négociation, à marche forcée, sur les complémentaires AGIRC-ARRCO confirme les choix financiers au détriment de nos droits acquis.

Pour la CGT, augmenter les retraites et pensions, c'est un investissement juste socialement et nécessaire pour l'économie. C'est d'utilité publique pour favoriser la croissance dont le pays est en manque alors qu'il en a tant besoin. Redonner du pouvoir d'achat aux retraités, C'est ça le bien vieillir.



100 euros tout de suite comme une première étape avant les 300 euros exigés !!!

La dernière période a démontré que la protection sociale est un bien essentiel dans toutes ses composantes : l'accès aux soins, le besoin de prévention et la nécessité d'un investissement pérenne dans la recherche médicale.

La santé n'a pas de prix.

Aujourd'hui, c'est une valeur marchande. Cela ne doit pas être une course effrénée à la recherche du profit. Il faut que cela cesse!

Nous exigeons que les dividendes, indécents versés aux actionnaires des groupes pharmaceutiques, aux gestionnaires privés des Ehpad, soient réinvestis dans la prévention, la recherche et les soins, y compris de confort.

La crise sanitaire est loin d'être terminée.

Le gouvernement fait le choix de sanctionner, d'imposer des mesures restrictives sur les libertés.

Arrêtons de culpabiliser et d'infantiliser les citoyens que nous sommes.

Portons l'exigence, partout, d'une protection sociale à 100%, de l'autonomie intégrée dans la branche maladie financée par les cotisations sociales. L'argent existe. C'est cela le bien vieillir pour l'UCR-CGT.

Revalorisation annuelle et pérenne des pensions et retraites de base et complémentaires, sur l'évolution du salaire moyen.

Pensions de réversion attribuées sans conditions de ressources, au taux de 75 % des pensions du conjoint décédé, étendues aux pacsés et aux concubins.

Tous les services publics, sans exception, depuis le début de la pandémie, ont fait la démonstration de leur utilité et de leur efficacité en proximité.

Ils sont soi-disant reconnus par ce gouvernement et ce patronat qui, aujourd'hui, continuent inlassablement leur casse en imposant la loi sur « la transformation de la fonction publique », au détriment des besoins réels de la population.

Ce sont bien des services publics de proximité, avec du personnel en nombre et formé, dont nous avons besoin, garants d'une égalité de traitement sur tout le territoire, garants d'un accès pour tous, partout.

Pour la CGT, le service AU public rendu par des commerçants n'est pas du service public. Le seul accueil par internet n'est pas du service public.

L'UCR-CGT exige que des services publics dans leur trois composantes, santé, collectivités territoriales et d'État, soient renforcés par des accueils de proximité, du personnel en nombre et qualifié.

Pour la CGT, vouloir bien vieillir commence dès la naissance.

OUI, nous voulons une retraite en bonne santé, une pension de haut niveau, aujourd'hui et pour les générations futures.

OUI, nous voulons profiter de notre retraite pleinement et sans culpabilisation.

Ma retraite, je l'ai gagnée. Mon droit au bien vieillir, je le revendique. Mes revendications, je les défends.

Dès aujourd'hui, faisons du 1^{er} octobre



une grande journée de mobilisation et de manifestation

Dès aujourd'hui, créons la dynamique pour les suites à construire.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

	· Mon pouvoir d'achat · Ma retraite · Ma santé · Mes besoins quotidiens
	J'adhère à la CGT
Nom :	Prénom :
Adresse:	
Code postal	:Ville:
	fessionnelle d'origine :
Mail •	Tálánhana

Bulletin à remettre à votre USR ou UFR :

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre 🗆